

## Vœu Lille Verte

Considérant l'étude 2019-2020 de l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies soulignant qu'historiquement, la vente et la consommation de drogues, notamment d'héroïne, sont particulièrement importantes à Lille ;

Considérant que cette consommation prégnante soulève un enjeu fort de tranquillité publique du fait que ces usages de drogues s'effectuent dans l'espace public ou dans les immeubles avec en conséquence la problématique d'une présence accrue de déchets toxicologiques à la portée de toutes et tous ;

Considérant que cette étude souligne également que la consommation de ces drogues va de pair avec une grande précarité de ses usagers, majoritairement sans domicile fixe, sans emploi, avec une santé mentale et physique fortement dégradée ainsi qu'un parcours de vie marqué par une certaine violence ;

Considérant que l'impact de la crise sanitaires et des confinements successifs sur la santé mentale sur l'ensemble de la population et particulièrement des personnes en situation d'extrême précarité;

Considérant qu'en 2021, la candidature de la Ville de Lille à l'expérimentation nationale relative aux salles de consommation à moindre risque a été refusée par Monsieur Gérald DARMANIN, Ministre de l'Intérieur ;

Considérant que suite à la fin de l'expérimentation nationale des SCMR, la loi de financement de sécurité sociale pour 2022 modifie l'article 43 de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, en introduisant jusqu'en décembre 2025, la possibilité pour les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques et des dommages pour usagers de drogue (CAARUD) et les centres de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), d'expérimenter une halte « soins addictions » ;

Considérant le constat fait par de nombreux riverains et commerçants, d'une aggravation notable depuis plusieurs mois, notamment en journée, des problématiques liées à la consommation de drogue dans l'espace public lillois, renforçant le besoin urgent d'aider ces personnes toxicomanes de plus en plus nombreuses à Lille ;

Par ce vœu, la Ville de Lille demande au gouvernement de rétablir les moyens de la psychiatrie et de la psychiatrie infantile en termes de nombre de lits et de postes de soignants.

Par ailleurs, la ville de Lille s'engage à :

**Proposition n°1 :** Afin de prévenir un enlèvement très rapide de la situation actuelle, réunir l'Agence Régionale de Santé (ARS), les CAARUD, les CSAPA, le Centre Hospitalier Universitaire de Lille (CHU), les équipes de polices municipales et nationales afin de mettre en œuvre, dès cet été, des unités mobiles de prévention, en journée, et dans les quartiers les plus concernés par ces enjeux : Moulins, Lille Sud, Faubourg de Béthune et certaines zones du Vieux-Lille et du centre-ville (le secteur des gares, République et Grand Palais / Lebas notamment).

**Proposition n°2 :** Au regard de l'urgence actuelle, débloquer des moyens supplémentaires pour les CAARUD et appeler la Métropole Européenne de Lille, Département du Nord ainsi que la Préfecture à faire de même.

**Proposition n°3 :** Accompagner et soutenir la candidature d'une des CAARUD à l'expérimentation d'une halte « soins addictions » d'ici la fin de l'année 2022, en s'appuyant sur son rôle d'animation et de coordination des acteurs du milieu médico-social.

**Proposition n°4 :** Reprendre le travail mené avec l'ARS sur la mise en œuvre d'un contrat local de santé doté d'un volet relatif aux addictions, et d'un volet relatif à la santé mentale, en coordination avec le Conseil local de santé mentale.